



## **OPERATION « CAC40 VOLEURS » 4 mars 15h** **Avec HANDI-SOCIAL, Gilets Jaunes Toulouse, Blocage du 17 novembre Toulouse !**

**GILETS  
JAUNES  
TOULOUSE**

En bloquant WFS, Worldwide Flight Services, nous bloquons notamment les transferts d'Airbus pour Charles de Gaulle vers l'international. Il faut savoir que certaines entreprises de transports font l'essentiel de leur chiffre d'affaires avec les transitaires aériens qui travaillent avec WFS. Des sociétés telles que Schenker, Bolloré, Expedito et autres. Ces transporteurs font des aller/retour toute la journée entre la zone de Fret de Blagnac et différentes sociétés régionales, et la sous-traitance d'Airbus.

L'activité de WFS, l'assistance en escale, continue de croître d'une année à l'autre dans le monde entier. Présente dans plus de 198 aéroports dans plus de 22 pays sur cinq continents, elle travaille avec plus de 270 grandes compagnies aériennes et aéroports du monde entier. Depuis 2002 **le groupe Vinci est majoritaire** dans EFS, anciennement groupe SEN, et y est intégré WFS.

Le groupe est spécialisé dans la manutention de fret aérien et l'assistance technique au sol (avions, passagers, bagages). A noter les conditions indignes dans lesquelles sont parfois transportés les passagers en situation de handicap, et les nombreux fauteuils roulants détériorés lors de la mise en soute car les conditions de manutentions et de travail des salariés sous-traitants ou employés par ces groupes sont déplorables.

Sur le même site, sont présents d'autres groupes privés d'ampleur mondiale tels que : DHL, FedEx et TNT... Il s'agit bien de **groupes privés gigantesques, qui génèrent des profits considérables**, essentiellement redistribués aux actionnaires. Une manne financière énorme, fruit du travail des salarié-e-s qui ne servira pas à améliorer leurs conditions de vie, ni les nôtres.

**Nous ne voulons plus de ce système qui exploite et ne participe pas à l'amélioration de notre société.**

Comment pouvons-nous accepter que l'on rogne sur nos droits les plus élémentaires (logement, éducation, santé, pouvoir d'achat, accessibilité, solidarité nationale, ...), alors que notre force de travail génère des bénéfices chaque année plus importants ?

Ces groupes gigantesques, lobbies privés puissants, font la pluie et le beau temps dans notre pays. Nous l'avons vu par exemple avec la loi ELAN, qui a supprimé 80% de logements accessibles dans la construction neuve, à la demande de la Fédération Française du Bâtiment.

### **Pourquoi nous bloquons ?**

Par des blocages économiques répétés, nous comptons mettre la pression au gouvernement, par l'intermédiaire de ces groupes. Les entreprises du CAC 40 et les multinationales ne payent pas ou peu d'impôts, sans parler de leurs implantations dans les paradis fiscaux. Parce qu'elles bénéficient pleinement du CICE, et parce qu'à contrario on nous dit qu'il n'y a pas d'argent pour les services publics, pour la santé, pour l'éducation, pour les plus fragiles, ...

### **CAC 40, mais concrètement de quoi parle-t-on ?**

Selon l'étude annuelle de la Banque de France, les non-résidents représentent 46,7 % de la capitalisation boursière totale du CAC 40 à fin 2013 ; plus de la moitié des groupes de l'indice sont détenus à plus de 50 % par des investisseurs étrangers, dont jusqu'à plus de 60 %.

En avril 2014, le cabinet d'analyse financière Alphavalue estime que 49,9 % de la part du capital des entreprises du CAC 40 est détenue par des investisseurs étrangers et que 27 % est contrôlée par les fonds souverains, notamment norvégien et qatari.

D'après un rapport d'Oxfam et Basic, la hausse de la rémunération des salariés des entreprises du CAC 40 a été quatre fois moins forte sur la période 2009-2016 que celle des actionnaires. En moyenne, les PDG du CAC 40 gagnent 119 fois plus que leurs salariés.

D'après un rapport d'Oxfam et Basic de mai 2018, le taux de distribution des profits des entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires a atteint 67,4 % entre 2009 et 2014, soit le taux le plus important parmi les principales places boursières mondiales ; ce taux est deux fois plus important que dans les années 2000. Il atteint 80 % dans les entreprises dont l'État français est actionnaire.

Les groupes du CAC 40 versent 57,4 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2018, ce qui représente une augmentation de 12,8 % sur un an et de 62 % sur dix ans.

En 2017, la rémunération annuelle moyenne d'un patron du CAC 40 s'élève à 4,68 millions d'euros, et ce chiffre est en constante augmentation.

**C'est l'équivalent d'environ 263 SMIC !**

Les sociétés du CAC 40 sont dirigées par un nombre réduit d'administrateurs. En effet, 39 de ces sociétés ont au moins un dirigeant commun. Entre 2010 et 2017, les impôts versés par les entreprises du CAC 40 ont baissé de 6,4%, alors que leurs bénéfices sont en augmentation.

**STOP, NOUS VOULONS UN CHANGEMENT RADICAL DE SOCIETE !**  
**CES RICHESSES, ISSUES DE NOTRE TRAVAIL COLLECTIF, DOIVENT ETRE REDISTRIBUEES**  
**POUR CONTRIBUER AU BIEN COMMUN**  
**ET A L'AMELIORATION DE NOS CONDITIONS DE VIES!**